

431047-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Bridge renewal construction work – Travaux de remplacement d'appareil d'appui sur le Viaduc de la Bresle

OJ S 119/2026 24/06/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras
Oibreacha

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: SANEF

R-phost: consultations.sanefgroupe@sanef.com

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Eintiteas a bhfuil cearta speisialta nó eisiacha aige

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Gnóthaí eacnamaíocha

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Travaux de remplacement d'appareil d'appui sur le Viaduc de la Bresle

Cur síos: Les travaux consistent au remplacement d'appareils d'appui, traitement de la précontrainte extérieur, réparation de cachetages de précontrainte et de démolition/reconstruction de matages supérieurs.

Aitheantóir an nós imeachta: 3c6ad8ff-b0c4-4d2d-ab72-ee210b3e10d0

Aitheantóir inmheánach: PR2025000928 - P2025008253

An cineál nós imeachta: Idirbheartaíocht lena mbaineann foilsiú roimh ré glao ar iomaíocht / iomaíocht lena mbaineann idirbheartaíocht

Tá an nós imeachta á bhrostú: níl

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Oibreacha

Príomhaicmiú (cpv): 45221119 Bridge renewal construction work

Aicmiú breise (cpv): 45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work, 45220000 Engineering works and construction works

2.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Aumale

Cód poist: 76390

Foroinn tíre (NUTS): Seine-Maritime (FRD22)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: Le lieu d'exécution des travaux se situe au PK 149 sur A29. La consultation est lancée selon la procédure avec négociation en application des articles R23618 et suivants du code de la commande publique. Cette procédure dite « restreinte » se déroule en deux temps. Le DCE sera remis aux seuls candidats sélectionnés après analyse des dossiers de candidature à remettre sur la base du présent AAPC et de son annexe. Le "nombre de candidats admis à présenter une offre" s'entend comme le nombre minimum de candidats admis à présenter une offre. Le nombre de candidats admis à présenter une offre n'est pas limité. Les candidats présentant les capacités administrative, technique et professionnelle requises seront admis à présenter une offre. Conformément à l'article R214218 du code de la commande publique, si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est

inférieur au nombre minimum indiqué, Sanef pourra poursuivre la procédure avec ces candidats. Procédure avec négociation, conformément à l'article R216112 et suivants du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R216117. La sélection des candidatures se fera après examen des documents contenus dans le dossier de candidature. L'absence de l'une ou de plusieurs de ces pièces pourra entraîner le rejet de la candidature au motif de son incomplétude.

2.1.3. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 0,00 EUR

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: La consultation est lancée selon la procédure avec négociation en application des articles R23618 et suivants du code de la commande publique. Cette procédure dite « restreinte » se déroule en deux temps. Le DCE sera remis aux seuls candidats sélectionnés après analyse des dossiers de candidature à remettre sur la base du présent AAPC et de son annexe. Le "nombre de candidats admis à présenter une offre" s'entend comme le nombre minimum de candidats admis à présenter une offre. Le nombre de candidats admis à présenter une offre n'est pas limité. Les candidats présentant les capacités administrative, technique et professionnelle requises seront admis à présenter une offre. Conformément à l'article R214218 du code de la commande publique, si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué, Sanef pourra poursuivre la procédure avec ces candidats. Procédure avec négociation, conformément à l'article R216112 et suivants du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R216117. La sélection des candidatures se fera après examen des documents contenus dans le dossier de candidature. L'absence de l'une ou de plusieurs de ces pièces pourra entraîner le rejet de la candidature au motif de son incomplétude Cette procédure est lancée sur le fondement des articles R122-31 du CVR et R2124-3 du CCP

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Fógra

Sárú oibleagáidí i réimsí an dlí saothair: Les motifs d'exclusion sont précisés dans la Section 4 - Conditions de passation du marché, a) les critères de sélection

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Travaux de remplacement d'appareil d'appui sur le Viaduc de la Bresle

Cur síos: Les travaux consistent au remplacement d'appareils d'appui, traitement de la précontrainte extérieur, réparation de cachetages de précontrainte et de démolition/ reconstruction de matages supérieurs

Aitheantóir inmheánach: P2025008253

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Oibreacha

Príomhaicmiú (cpv): 45221119 Bridge renewal construction work

Aicmiú breise (cpv): 45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work, 45220000 Engineering works and construction works

5.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Seine-Maritime

Foroinn tíre (NUTS): Seine-Maritime (FRD22)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 6 Míonna

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 0,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): níl

Eolas breise: La durée du marché est estimatif et n'engage pas Sanef contractuellement. La consultation est lancée selon la procédure avec négociation en application des articles R23618 et suivants du code de la commande publique. Cette procédure dite « restreinte » se déroule en deux temps. Le DCE sera remis aux seuls candidats sélectionnés après analyse des dossiers de candidature à remettre sur la base du présent AAPC et de son annexe. Le "nombre de candidats admis à présenter une offre" s'entend comme le nombre minimum de candidats admis à présenter une offre. Le nombre de candidats admis à présenter une offre n'est pas limité. Les candidats présentant les capacités administrative, technique et professionnelle requises seront admis à présenter une offre. Conformément à l'article R214218 du code de la commande publique, si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué, Sanef pourra poursuivre la procédure avec ces candidats. Procédure avec négociation, conformément à l'article R216112 et suivants du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R216117. La sélection des candidatures se fera après examen des documents contenus dans le dossier de candidature. L'absence de l'une ou de plusieurs de ces pièces pourra entraîner le rejet de la candidature au motif de son incomplétude

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Sous-dossier A - Dossier administratif : • Pièce A1 : lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co traitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque entreprise, • Pièce A2 : une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier : - Qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique. - Qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. L'inexactitude de la déclaration sur l'honneur établie par le candidat retenu et jointe à sa candidature peut entraîner les sanctions suivantes : • Résiliation du marché • Exclusion temporaire ou définitive des marchés passés par le Maître d'Ouvrage. Pièce A3 : Les entreprises soumises à l'article L.229-25 du code de l'environnement ont l'obligation, sous peine de rejet de leur candidature, de transmettre leur bilan d'émission de gaz à effet de serre

pour l'année qui précède la présente consultation. Les entreprises exclues de cette obligation doivent en attester par tout moyen.

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Sous-dossier B : Dossier économique et financier : •

Pièce B1 : Déclaration des chiffres d'affaires globaux et spécifiques portant sur des prestations similaires à celles du marché et réalisé au cours des 3 derniers exercices

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Sous-dossier C : Dossier technique : • Pièce C1 :

Références : Travaux : présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;

Compte tenu des caractéristiques de l'ouvrage (viaduc autoroutier de grande hauteur), le candidat devra également démontrer : - sa capacité à réaliser des opérations de vérinage d'ouvrages complexes en exploitation - sa capacité d'intervention en accès difficile (hauteur, sous tablier) - sa capacité à suivre/piloter des travaux de précontrainte extérieure • Pièce C2 : Effectifs du candidat et importance du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années ;

• Pièce C3 : Indication des titres d'études et professionnels du candidat et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; • Pièce C4 : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; • Pièce C6 : Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de sa compétence à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. FNTF 7255 - Appareil d'appui ou équivalent FNTF 1121 - Ouvrages de technicité moyenne à haute ou ouvrages groupés FNTF 711 - Précontrainte • Pièce C7 : Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. D'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats seront toutefois acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés ; Les renseignements demandés peuvent être fournis dans les documents DC 1 et DC 2, téléchargeable sur le site : Les formulaires de déclaration du candidat | economie.gouv.fr. Nota: le cas échéant pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs sous-traitants, le candidat devra fournir les documents mentionnés ci-dessus pour chaque sous-traitant ainsi que le contrat de sous-traitance ou un engagement écrit du ou des sous-traitants. Si le Maître d'ouvrage constate que des pièces ou des informations dont la production est réclamée pour la candidature sont absentes ou incomplètes, il peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

An líon íosta iarrthóirí a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta: 99 Forchoimeádann an ceannaitheoir an ceart an conradh a dhámhachtain ar bhonn na dtairiscintí tosaigh gan aon chaibidlíocht eile

5.1.11. Doiciméid soláthair

Tá srian ar rochtain ar dhoiciméid soláthair áirithe

An bonn cirt leis an rochtain ar dhoiciméid soláthair áirithe a shrianadh: Cosaint faisnéise lena mbaineann íogaireacht ar leith

Sprioc-am chun eolas breise a iarraidh: 10/07/2026 13:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Tá eolas faoi dhoiciméid shrianta le fáil ag: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_9Ngm0wG9fy

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://www.sanef.com>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 20/07/2026 13:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: níl

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal judiciaire de Nanterre

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours devant le tribunal judiciaire de Nanterre dans les délais d'introduction précisés à l'article L122-20 du Code de la voirie routière.

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal judiciaire de Nanterre

Uimhir chlárúcháin: 177 801 115 00151

Seoladh poist: 171 - 191 Avenue Joliot Curie

Baile: NANTERRE

Cód poist: 92020

Foroinn tíre (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Tír: An Fhrainc

R-phost: tj-nanterre@justice.fr

Teil.: 0140971010

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: SANEF

Uimhir chlárúcháin: 63205001900447

Seoladh poist: 30 bd Gallieni Le Crossing

Baile: Issy les moulineaux

Cód poist: 92130

Foroinn tíre (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Tír: An Fhrainc

R-phost: consultations.sanefgroupe@sanef.com

Teil.: 0344637104

Críochphointe malartaithe faisnéise (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_9Ngm0wG9fy

Próifíl an cheannaitheora: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: d6f2b928-e462-4110-b007-646ce27a208c - 01

Cineál na foirme: Iomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 16

Dáta seolta an fhógra: 19/06/2026 16:52:08 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 431047-2026

Uimhir eagráin IO S: 119/2026

Dáta foilsithe: 24/06/2026